FCP de droit français

DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

Société de gestion : DNCA FINANCE
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : MAZARS

DNCA FINANCE - 19 place Vendôme - 75001 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 6

3. Rapport de gestion 7

4. Informations réglementaires 9

5. Certification du Commissaire aux Comptes 15

6. Comptes de l'exercice 20

7. Annexe (s) 48

Caractéristiques de l'OPC (suite) 49

Information SFDR 61

Document d'informations clés

DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO (LE "FONDS")

Classe : IC - ISIN : FR0010144634

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	DNCA Actions Small & Mid Cap Euro (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0010144634
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France.
DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 janvier 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 10/12/2014 et lancé le 14/01/2005. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités annoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

Actions de pays de la Zone euro
L'objectif de gestion sur la durée de placement recommandée de 5 ans est d'assurer une exposition sur les principaux marchés actions de la Zone euro en sélectionnant de manière opportuniste des valeurs de petites et moyennes capitalisations et répondant à des critères d'investissement socialement responsables, tout en cherchant à surperformer l'indicateur de référence de ce marché, le MSCI EMU Small Cap.
La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'indicateur de référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement du Fonds, conforme aux normes européennes, repose sur la sélection de titres de petites et moyennes capitalisations de la Zone euro ayant des niveaux de capitalisation comparable aux valeurs constituant le MSCI EMU Small Cap. L'équipe de gestion s'appuie sur une analyse approfondie de ces sociétés, de leur positionnement stratégique, de leur solidité financière et de la qualité de leur management. Le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise , (ii) la construction du portefeuille selon une approche macro-économique, (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés. A la dernière date de mise à jour du prospectus, le Fonds ne bénéficie pas du label ISR.
Le portefeuille du Fonds est exposé en permanence entre 90% et 120% en actions. A titre de diversification, le Fonds peut être exposé en obligations et instruments monétaires d'émetteurs privés ou d'Etat de la Zone euro dans la limite de 10% au maximum de son actif. Sur des horizons courts, le Fonds utilisera des instruments dérivés sur actions ou indices pour s'exposer au risque actions.
L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative de la part est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Veuillez vous référer au Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques liés au produit qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000		
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**	
Scénarios				
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 1 930	EUR 1 990	
	Rendement annuel moyen	-80.7%	-27.6%	
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 7 300	EUR 7 530	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
	Rendement annuel moyen	-27.0%	-5.5%	
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 220	EUR 16 480	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2014 et septembre 2019.
	Rendement annuel moyen	12.2%	10.5%	
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 15 730	EUR 24 730	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2012 et octobre 2017.
	Rendement annuel moyen	57.3%	19.9%	

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 178	EUR 1 370
Incidence des coûts annuels (*)	1.8%	1.8%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.3% avant déduction des coûts et de 10.5% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	1.54% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 154
Coûts de transaction	0.17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 17
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de l'assiette par rapport à l'indice MSCI EMU Small Cap DNR (Euro)	EUR 7

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues, principalement, auprès de CACEIS BANK. Elles sont centralisées par l'établissement en charge de cette fonction (CACEIS BANK) chaque jour de valorisation à 15H30.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.dnca-investments.com.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

01/01/2022 :

- Mise en conformité avec la réglementation SFDR et Taxonomie.

11/04/2022 :

- Intégration des critères ESG au sein de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement du fonds.
- Modification de la classification SFDR du fonds passant d'un article 6 à un article 8.

09/12/2022

- Mise en place du dispositif de plafonnement des rachats (dit « GATES »).
- Intégration des informations complémentaires relatives aux règlements SFDR et Taxonomie.

3. RAPPORT DE GESTION

Point sur l'année 2022 écoulée

L'indice « MSCI EMU Small Cap » a baissé de 17,11% en 2022. Deux facteurs négatifs ont pesé : l'arrêt progressif des politiques monétaires accommodantes pour lutter contre la hausse de l'inflation ; l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février, qui a eu pour principale conséquence une envolée des prix de l'énergie en Europe et un arrêt de la reprise économique post Covid. Au total, l'obligation Allemagne 10 ans s'est tendu de -0,18% à +2,56%, le baril de « Brent » s'est apprécié de 78 USD à 86 USD (avec une pointe à 128 USD en mars), l'euro a baissé de 1,14 à 1,07 USD.
Dans notre indice, deux secteurs montent, l'énergie (+22%) et les financières (+4%) ; ensuite les produits de base (-9%) et les « utilities » (-11,7%) ont résisté. Les secteurs ayant le plus soufferts ont été la santé (- 43,8%), l'immobilier (-34,2%), la consommation discrétionnaire (-30,9%) et la technologie (-28,4%). Les valeurs décotées ont fait mieux que les valeurs de croissance, qui ont souffert de la hausse des taux. Les pays en plus forte baisse sont à l'est : l'Allemagne (-25,8%) et la Finlande (-24%).

En 2022, le fonds DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO affiche une performance de :

- Part IC : -22,13%
- Part ID : -35,70%
- Part RC : -22,75%
- Part NC : -22,18%
- Part SI : -21,90%

Contre -17,11% pour son indicateur de référence le MSCI EMU Small Cap calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Notre stratégie a été tout au long de l'année de vendre ou alléger les lignes dont le multiple de valorisation ou le « béta » sont élevés et qui sont les plus sensibles à la hausse des taux longs ; nous avons ainsi diminué l'immobilier (de 2,5% à 0,7%), la consommation discrétionnaire (de 11,8% à 8,8%), la santé (de 9% à 7,7%), la technologie (de 13,9% à 11,8%) et la communication ; en contrepartie, nous avons augmenté les titres à bonne visibilité, à faible multiple, ou profitant de la hausse des taux (financières de 6,4% à 11,9%) et de l'énergie (de 1,2% à 4,2%). Nous avons aussi introduit des lignes d'armement compatibles avec nos règles ESG, faisant augmenter la surpondération en biens d'équipement.

Au cours du premier trimestre, nous avons acheté deux équipementiers automobiles très faiblement valorisés (Lisi et Gestamp), BPER, Technip Energy, Alfen et deux sociétés de défense électronique (Léonardo et Hensoldt). Nous avons vendu Fluidra, Intercos, OVH, Neoen, Orpea (car plus éligible sur nos critères ESG) et Nokian Tyre. Au deuxième trimestre nous avons introduit Uniphar, Bawag, Hera, Maire Tecnimont, Interpump et Lanxess, mais vendu IMCD et Aercap. Au troisième trimestre, nous avons acheté Aixtron, Fugro, Technoprobe, Krones et Encavis, mais vendu Hypoport, Datalogic et Atos. Au quatrième trimestre trimestre, nous avons acheté Banco Populare Milano, Ariston, Vallourec, Euroapi et vendu Somfy, Prosieben, WDP, Elis, Evotec, Iren et Flatex.

Les principales contributions négatives proviennent de : Dermapharm, Flatex, Cancom et Faurecia. Inversement les valeurs Ipsos, Bank of Ireland, GTT et ASR Ned ont été les meilleurs performants.

Les principales entrées en 2022 dans le portefeuille sont Krones, Leonardo, Henshold, Ariston, Euroapi, Uniphar et BAMI. Les principales sorties dans le portefeuille sont IMCD, Fluidra, Aercap, Orpéa, Flatex et Somfy.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 1,24% du portefeuille et l'actif net s'établit à 335 millions d'euros.

Les perspectives pour 2023

La guerre en Ukraine et l'étendue de l'épidémie de Covid en Chine sont les deux principales inconnues pour 2023, d'où découleront l'évolution de l'inflation et de la croissance économique. Dans ce contexte, nous allons continuer à optimiser le portefeuille pour obtenir la combinaison la plus favorable de titres de qualité (qui ont généralement le pouvoir d'imposer des hausses de prix pour lutter contre l'inflation), disposant de perspectives d'amélioration des profits et de valorisations raisonnables.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
DNCA ACTIONS SMALL & MID CAPS France M	14 053 838,27	13 947 710,22
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	5 251 443,03	7 072 889,23
TECHNIP ENERGIES NV	8 824 386,86	3 495 477,03
LISI EX GFI INDUSTRIES SA	8 913 937,09	2 012 295,22
IPSOS	4 235 334,25	6 128 488,98
BANK OF IRELAND GROUP PLC	4 342 209,40	5 973 935,39
ELIS	1 661 335,45	7 274 891,80
BAWAG GROUP AG	8 284 882,27	584 254,55
BANCO BPM SPA	6 661 131,93	1 955 000,00
ALFEN BEHEER BV	5 506 892,15	1 527 763,85

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FONDS DE FONDS ALTERNATIFS

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

PROCÉDURE DE BEST SÉLECTION

Conformément à l'article 314-72 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection/Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La politique est disponible sur le site internet https://www.dncafinance.com

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de DNCA Finance à l'adresse suivante :

www.dnca-investments.com

(rubrique « nos engagements », « La politique de sélection des intermédiaires*/contreparties »).

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site www.dnca-investments.com.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site www.dnca-investments.com et au siège social de DNCA Finance.

INFORMATION SUR LES CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquière une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"[1]. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le fonds pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la règlementation européenne en fonction de la classification du fonds.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la règlementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et dans le reporting contractuel joint au présent rapport.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

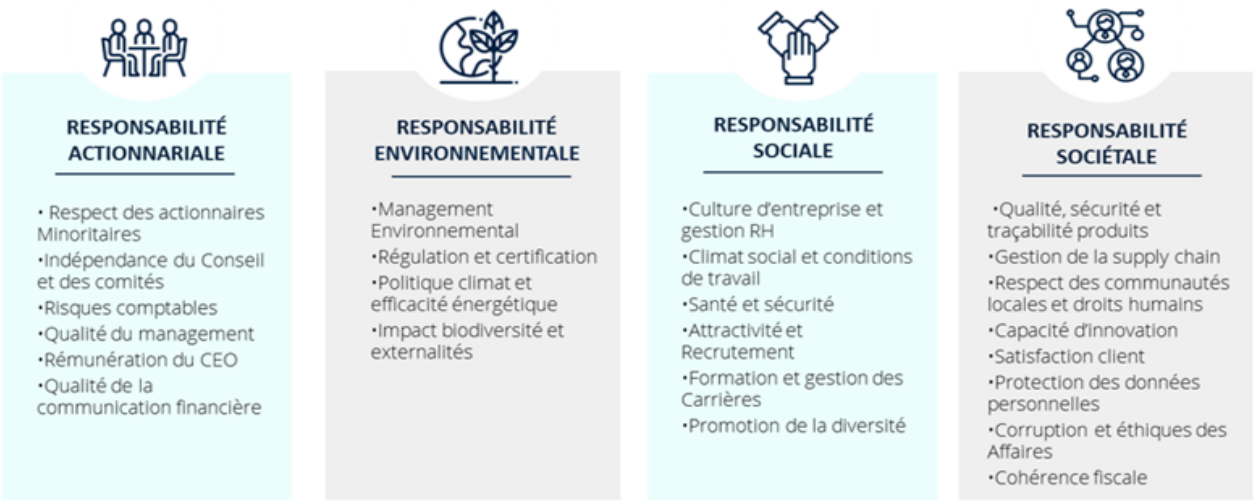

Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le fonds n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

[1] « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

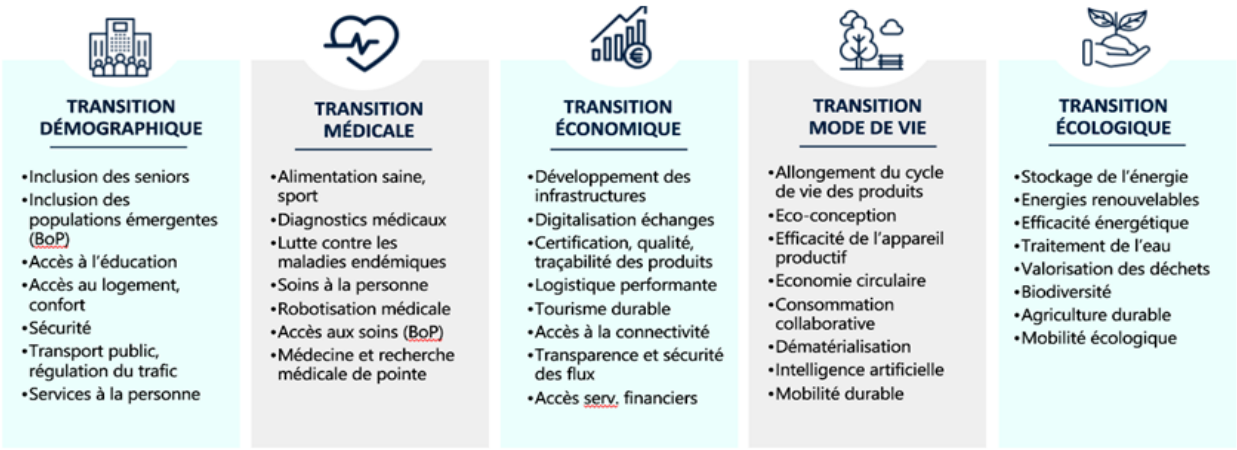

Information sur le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 : Article 8

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

LOI ENERGIE-CLIMAT RAPPORT ARTICLE 29

Conformément à l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat remplace l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier et donc l'article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Société de gestion met à disposition des investisseurs au sein du document « *Rapport 2022 Article 29 de la loi énergie climat* » les informations relatives :

- à leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ;
- aux moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique.

Ce reporting est publié une fois par an et est disponible sur le site internet de la Société de Gestion www.dnca-investments.com dans la rubrique « Nos Expertises / Investissement Socialement Responsable ».

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.
Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 96,11%

REMUNERATIONS

La politique de rémunération mise en oeuvre par DNCA Finance et succursales prend en compte les dispositions issues de la Directive UCITS V et de la Directive AIFM ainsi que les dispositions communes rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en matière de politiques de rémunération.

Elle s'applique à l'ensemble des entités du groupe DNCA Finance sauf dispositions locales.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de Surveillance, de la Direction ni de tout autre membre du personnel de DNCA Finance et de ses succursales à une prise de risque excessive.

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.
La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de DNCA Finance.

Des informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet www.dnca-investments.com ou sur simple demande au siège de la société de gestion.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2022 s'est élevé à 51,5 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :
- montant total des rémunérations fixes : 14,5 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 37 millions d'euros :
  - ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 16,5 millions d'euros ;
  - ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 20,5 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2022 a été de 166.

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

DNCA Finance
19, Place Vendôme
75001 PARIS

sur le site internet : http://www.dnca-investments.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

FCP DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO

19, Place Vendôme
75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Signature numérique de Bertrand DESPORTES
Date : 2023.04.28 09:43:16 +02'00'

Bertrand DESPORTES

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 *en* EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**331 671 447,45**	**394 169 167,65**
Actions et valeurs assimilées	**331 671 447,45**	**394 169 167,65**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	331 671 447,45	394 169 167,65
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**53 800,22**	**12 907,73**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	53 800,22	12 907,73
COMPTES FINANCIERS	**4 684 949,97**	**7 249 840,78**
Liquidités	4 684 949,97	7 249 840,78
TOTAL DE L'ACTIF	**336 410 197,64**	**401 431 916,16**

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	344 824 444,95	343 039 071,87
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,25	0,29
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-11 571 531,03	57 218 757,51
Résultat de l'exercice (a,b)	2 582 403,28	-508 369,76
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**335 835 317,45**	**399 749 459,91**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**574 880,19**	**1 682 456,16**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	574 880,19	1 682 456,16
COMPTES FINANCIERS		**0,09**
Concours bancaires courants		0,09
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**336 410 197,64**	**401 431 916,16**

(a) Y compris comptes de régularisation.
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 *en* EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	7 892,31	
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 828 993,80	5 677 412,46
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**6 836 886,11**	**5 677 412,46**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	16 422,01	36 542,51
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**16 422,01**	**36 542,51**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**6 820 464,10**	**5 640 869,95**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 073 946,36	6 015 089,60
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**2 746 517,74**	**-374 219,65**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-164 114,46	-134 150,11
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**2 582 403,28**	**-508 369,76**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Portefeuille titres

La gestion comptable (incluant la valorisation du portefeuille du FCP) est assurée par CACEIS FUND ADMINSITRATION sur délégation de la société de gestion.
Le portefeuille du FCP est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté des comptes, en cours de clôture.
Les comptes annuels du FCP sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.
Le FCP s'est conformé(e) aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC qui au jour de l'édition du prospectus sont les suivantes :

Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.
Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du dernier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
Les valeurs étrangères sont converties en contrevaleur en euros suivant le cours des devises WMR au jour de l'évaluation.

Les OPCVM

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du FCP sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.

Titres de créances négociables (« TCN ») :

Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :
- les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres titres de créances négociables à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières …) sont évalués sur la base du prix de marché. En l'absence de prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur):
Toutefois les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois peuvent être évalués de façon linéaire.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les marchés à terme ferme et conditionnels organisés

Les produits dérivés listés sur un marché organisé sont évalués sur la base du cours de compensation.

Les swaps

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » de crédit de l'émetteur indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les « asset swaps » d'une durée inférieure ou égale à 3 mois peuvent être valorisés linéairement.
Les autres swaps sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de taux observées.
Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée

Les changes à terme :

Ils peuvent être valorisés au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport.
Ils peuvent être valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

Engagements sur marchés à terme fermes :

- **Futures :**

Engagement = cours de compensation x nominal du contrat x quantités.
A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le MATIF qui est enregistré pour sa valeur nominale.

- **Engagements sur contrats d'échange :**

a) de taux
Contrats d'échange de taux

Adossés :
Taux fixe/Taux variable
Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Taux variable/Taux fixe
Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

Non adossés :
Taux fixe/Taux variable
Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Taux variable/Taux fixe
Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) Autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

Engagements sur marchés à terme conditionnels :

Engagement = quantité x nominal du contrat (quotité) x cours du sous-jacent x delta.

Devises

Les cours étrangers sont convertis en euro selon le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Instruments financiers non cotés et autres titres

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évalués au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.
- Les valeurs étrangères sont converties en contrevaleur en euros suivant le cours WMR des devises au jour de l'évaluation.
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

- Les autres instruments financiers sont valorisés à leur valeur de marché calculés par les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la société de gestion.
Les évaluations des instruments financiers non cotés et des autres titres visés dans ce paragraphe, ainsi que la justification de ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL sera ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Parts « I » et « N (C) » :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	1,25 % TTC Taux maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	
Commission de sur-performance	Différence positive entre l'actif valorisé et un actif de référence	20 % TTC de l'assiette par rapport à l'indice de référence défini ci-dessous (1)
La société de gestion est autorisée à percevoir des commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Barème Maximum: - 0.30% sur les actions et droits (bourses française et étrangères) - avec un minimum forfaitaire de 127,60 € sur les actions et obligations convertibles françaises et étrangères, - 0.96% sur le Monep - 0.30% sur les Options étrangères, - 0.30% sur les OPCVM de droit étranger (0.15% sur les OPCVM français) hors OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée, - 0 % sur les autres instruments financiers.

Part « R (C) » :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	2 % TTC, Taux maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	
Commission de sur-performance	Différence positive entre l'actif valorisé et un actif de référence	20 % TTC de l'assiette par rapport à l'indice de référence défini ci-dessous (1)
La société de gestion est autorisée à percevoir des commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Barème Maximum: - 0.30% sur les actions et droits (bourses française et étrangères) - avec un minimum forfaitaire de 127,60 € sur les actions et obligations convertibles françaises et étrangères, - 0.96% sur le Monep - 0.30% sur les Options étrangères, - 0.30% sur les OPCVM de droit étranger (0.15% sur les OPCVM français) hors OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée, - 0 % sur les autres instruments financiers.

Part « SI (C) » :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	0.90 % TTC, Taux maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	
Commission de sur-performance	Différence positive entre l'actif valorisé et un actif de référence	20 % TTC de l'assiette par rapport à l'indice de référence défini ci-dessous (1)
La société de gestion est autorisée à percevoir des commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Barème Maximum: - 0.30% sur les actions et droits (bourses française et étrangères) - avec un minimum forfaitaire de 127,60 € sur les actions et obligations convertibles françaises et étrangères, - 0.96% sur le Monep - 0.30% sur les Options étrangères, - 0.30% sur les OPCVM de droit étranger (0.15% sur les OPCVM français) hors OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée, - 0 % sur les autres instruments financiers.

(1) **Modalités de calcul de la commission de surperformance**

Méthode de calcul :
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.
20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice MSCI EMU Small Cap DNR, cours de clôture, libellé en euro) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Période de référence :
La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.
La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées sera définitivement acquise et sera prélevée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (D)	Distribution	Capitalisation
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO N (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO R (C)	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO SI (C)	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 *en* EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**399 749 459,91**	**340 352 330,57**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	111 094 995,01	41 286 004,13
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-88 283 979,74	-64 250 637,52
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	28 008 287,45	72 053 835,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-35 162 761,46	-10 611 765,71
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-1 434 520,99	-1 457 315,97
Différences de change	325 234,67	79 928,40
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-80 222 685,66	22 885 707,41
Différence d'estimation exercice N	*6 021 622,32*	*86 244 307,98*
Différence d'estimation exercice N-1	*-86 244 307,98*	*-63 358 600,57*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-985 614,42	-214 357,20
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 746 517,74	-374 219,65
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	384,94 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**335 835 317,45**	**399 749 459,91**

(*) 31/12/2021 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00€.
(**) 30/12/2022 : Soulte fusion FRUCTI FRANCE SMALL & MIDCAP sur VL du 27/10/2022 de 2,17€ et soulte fusion DNCA ACTIONS SMALL & MID CAPS FRANCE sur VL du 09/11/2022 de 382,77€.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							4 684 949,97	1,40
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	4 684 949,97	1,40								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	1 207,79
	Coupons et dividendes en espèces	52 592,43
TOTAL DES CRÉANCES		**53 800,22**
DETTES		
	Rachats à payer	48 683,83
	Frais de gestion fixe	452 230,01
	Autres dettes	73 966,35
TOTAL DES DETTES		**574 880,19**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-521 079,97**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,77	312 426,05
Parts rachetées durant l'exercice	-80,18	-32 116 794,93
Solde net des souscriptions/rachats	-79,41	-31 804 368,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	145,05	
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (D)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,72	151 372,90
Parts rachetées durant l'exercice	-0,72	-145 019,36
Solde net des souscriptions/rachats		6 353,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	27,92	
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO N (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	8 384,7937	884 456,57
Parts rachetées durant l'exercice	-4 581,6730	-525 614,36
Solde net des souscriptions/rachats	3 803,1207	358 842,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	33 357,2179	
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO R (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	267 415,0044	101 961 068,79
Parts rachetées durant l'exercice	-26 760,8296	-10 710 973,01
Solde net des souscriptions/rachats	240 654,1748	91 250 095,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	447 062,0127	
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO SI (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	70,5000	7 785 670,70
Parts rachetées durant l'exercice	-385,3205	-44 785 578,08
Solde net des souscriptions/rachats	-314,8205	-36 999 907,38
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	853,3762	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (C) Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (D) Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO N (C) Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO R (C) Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO SI (C) Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	986 212,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (D)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	57 707,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO N (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	40 255,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO R (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 961 583,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO SI (C)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 028 187,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme **Total des titres du groupe**			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	2 582 403,28	-508 369,76
Total	**2 582 403,28**	**-508 369,76**

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (C)		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	656 891,94	-67 228,89
Total	**656 891,94**	**-67 228,89**

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (D)		
Affectation		
Distribution	45 624,35	
Report à nouveau de l'exercice	0,09	
Capitalisation		-2 070,21
Total	**45 624,44**	**-2 070,21**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	27,92	27,92
Distribution unitaire	1 634,11	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**7 792,32**	

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO N (C)		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	37 633,37	-9 824,10
Total	**37 633,37**	**-9 824,10**

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO R (C)		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	490 224,95	-696 274,70
Total	**490 224,95**	**-696 274,70**

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO SI (C)		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 352 028,58	267 028,14
Total	**1 352 028,58**	**267 028,14**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		0,29
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 571 531,03	57 218 757,51
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-11 571 531,03**	**57 218 757,80**

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (C)		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 045 977,33	16 872 052,87
Total	**-2 045 977,33**	**16 872 052,87**

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (D)		
Affectation		
Distribution		982 096,89
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,25
Capitalisation	-139 648,28	
Total	**-139 648,28**	**982 097,14**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	27,92	27,92
Distribution unitaire		**35 175,39**

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO N (C)		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-122 893,54	581 250,04
Total	**-122 893,54**	**581 250,04**

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO R (C)		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 967 671,48	14 832 233,90
Total	**-5 967 671,48**	**14 832 233,90**

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO SI (C)		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 295 340,40	23 951 123,85
Total	**-3 295 340,40**	**23 951 123,85**

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	**248 677 635,04**	**300 756 360,16**	**340 352 330,57**	**399 749 459,91**	**335 835 317,45**
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (C) en EUR					
Actif net	143 711 604,49	102 553 295,21	108 592 713,36	117 955 900,10	59 356 225,05
Nombre de titres	473,86	262,26	257,74	224,46	145,05
Valeur liquidative unitaire	303 278,61	391 036,73	421 326,58	525 509,66	409 212,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10 580,61	6 452,16	16 221,74	75 167,30	-14 105,32
Capitalisation unitaire sur résultat	2 686,48	1 447,09	-1 483,02	-299,51	4 528,72
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (D) en EUR					
Actif net	4 165 513,85	5 327 359,53	5 600 407,41	6 745 236,70	4 337 353,31
Nombre de titres	27,92	27,92	27,92	27,92	27,92
Valeur liquidative unitaire	149 194,62	190 808,00	200 587,65	241 591,57	155 349,33
Distribution unitaire sur +/- values nettes		3 163,96	7 677,55	35 175,39	
+/- values nettes unitaire non distribuées			0,01		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5 204,49				-5 001,72
Distribution unitaire sur résultat	1 398,32	695,03			1 634,11
Crédit d'impôt unitaire		335,602			(*)
Capitalisation unitaire sur résultat			-796,77	-74,14	

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO N (C) en EUR					
Actif net	5 113 816,96	501 649,00	2 098 606,13	4 058 833,12	3 565 132,62
Nombre de titres	64 274,0076	4 885,5554	19 022,8122	29 554,0972	33 357,2179
Valeur liquidative unitaire	79,56	102,68	110,32	137,33	106,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,62	1,69	4,25	19,66	-3,68
Capitalisation unitaire sur résultat	0,17	0,44	-0,65	-0,33	1,12
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO R (C) en EUR					
Actif net	89 119 445,86	89 095 369,25	81 764 767,24	103 357 041,38	172 934 349,00
Nombre de titres	302 337,2167	236 001,4069	202 287,0790	206 407,8379	447 062,0127
Valeur liquidative unitaire	294,76	377,52	404,20	500,74	386,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10,36	6,23	15,57	71,85	-13,34
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,17	-0,91	-3,63	-3,37	1,09
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO SI (C) en EUR					
Actif net	6 567 253,88	103 278 687,17	142 295 836,43	167 632 448,61	95 642 257,47
Nombre de titres	80,0000	972,0115	1 239,7805	1 168,1967	853,3762
Valeur liquidative unitaire	82 090,67	106 252,53	114 775,02	143 496,76	112 075,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-883,51	1 753,07	4 416,48	20 502,64	-3 861,53
Capitalisation unitaire sur résultat	-198,33	744,89	-147,15	228,58	1 584,32

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AIXTRON SE	EUR	239 000	6 445 830,00	1,91
CANCOM SE	EUR	90 000	2 462 400,00	0,74
DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	106 500	3 995 880,00	1,19
DUERR AG	EUR	214 000	6 745 280,00	2,01
ENCAVIS AG	EUR	211 000	3 900 335,00	1,16
GERRESHEIMER AG	EUR	69 000	4 333 200,00	1,29
HENSOLDT AG	EUR	235 000	5 193 500,00	1,55
JUNGHEINRICH AG	EUR	157 000	4 173 060,00	1,25
KRONES AG	EUR	49 000	5 145 000,00	1,53
LANXESS AG	EUR	59 400	2 239 380,00	0,67
NORMA GROUP NAMEN	EUR	131 300	2 232 100,00	0,66
SIXT PREF	EUR	42 600	2 321 700,00	0,69
STROEER SE	EUR	50 900	2 217 204,00	0,66
TOTAL ALLEMAGNE			**51 404 869,00**	**15,31**
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	165 000	8 217 000,00	2,45
WIENERBERGER AG	EUR	154 700	3 490 032,00	1,04
TOTAL AUTRICHE			**11 707 032,00**	**3,49**
BELGIQUE				
ACKERMANS HAAREN	EUR	47 700	7 641 540,00	2,28
AEDIFICA NV RTS	EUR	34 100		
AEDIFICA SA	EUR	31 550	2 391 490,00	0,71
AKITA MIDCO 1 NV	EUR	244 000	6 470 880,00	1,93
D'IETEREN GROUP	EUR	33 800	6 056 960,00	1,80
TOTAL BELGIQUE			**22 560 870,00**	**6,72**
ESPAGNE				
APPLUS SERVICES SA	EUR	593 000	3 804 095,00	1,13
BANKINTER SA	EUR	745 000	4 669 660,00	1,39
CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRIL	EUR	128 000	3 392 000,00	1,01
GESTAMP AUTOMOCION SA	EUR	776 000	2 804 464,00	0,83
LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROVI SA	EUR	85 700	3 090 342,00	0,92
VISCOFAN	EUR	57 290	3 448 858,00	1,03
TOTAL ESPAGNE			**21 209 419,00**	**6,31**
FINLANDE				
HUHTAMAKI OY	EUR	218 000	6 976 000,00	2,08
KONECRANES SHS	EUR	96 000	2 760 960,00	0,82
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	1 050 000	10 092 600,00	3,01
PUUILO OYJ	EUR	542 000	3 167 990,00	0,94
VALMET OYJ	EUR	220 000	5 535 200,00	1,65
TOTAL FINLANDE			**28 532 750,00**	**8,50**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
ALD SA	EUR	559 771	6 023 135,96	1,80
ALTEN	EUR	34 180	3 992 224,00	1,19
AURES TECHNOLOGIES	EUR	6 166	59 193,60	0,01
BENETEAU	EUR	395 376	5 590 616,64	1,67
Equasens	EUR	47 449	3 544 440,30	1,06
EUROAPI SASU	EUR	238 940	3 309 319,00	0,99
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	120 740	1 706 056,20	0,51
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	49 010	4 891 198,00	1,46
IPSOS	EUR	163 310	9 553 635,00	2,84
LISI EX GFI INDUSTRIES SA	EUR	261 238	5 083 691,48	1,51
REXEL	EUR	250 730	4 623 461,20	1,38
SOITEC SA	EUR	37 080	5 667 678,00	1,69
SOPRA STERIA	EUR	49 660	7 011 992,00	2,08
SPIE SA	EUR	216 010	5 262 003,60	1,56
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	436 260	6 399 934,20	1,90
VALLOUREC	EUR	242 000	2 969 340,00	0,89
TOTAL FRANCE			**75 687 919,18**	**22,54**
IRLANDE				
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	768 000	6 835 200,00	2,03
GLANBIA PLC	EUR	336 000	4 005 120,00	1,19
UNIPHAR PLC	EUR	1 373 000	4 256 300,00	1,27
TOTAL IRLANDE			**15 096 620,00**	**4,49**
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	125 300	3 485 846,00	1,04
BANCA POPOLARE EMILIA ROMAGNA	EUR	2 370 000	4 546 845,00	1,35
BANCO BPM SPA	EUR	1 571 080	5 237 980,72	1,56
DE LONGHI SPA	EUR	142 000	2 979 160,00	0,89
FILA FABBRICA ITALI LAPIS ED AFFI SPA	EUR	369 355	2 570 710,80	0,77
HERA SPA	EUR	907 400	2 285 740,60	0,68
INTERPUMP GROUP	EUR	44 000	1 855 040,00	0,55
LEONARDO SPA	EUR	541 000	4 360 460,00	1,29
MAIRE TECNIMONT SPA	EUR	1 261 000	3 911 622,00	1,17
REPLY FRAZION	EUR	30 400	3 252 800,00	0,97
SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	88 169	3 257 844,55	0,97
SESA	EUR	24 700	2 865 200,00	0,85
TECHNOPROBE SPA	EUR	240 800	1 613 360,00	0,48
TOTAL ITALIE			**42 222 609,67**	**12,57**
LUXEMBOURG				
MAJOREL GROUP LUXEMBOURG SA	EUR	256 000	5 248 000,00	1,56
STABILUS SE	EUR	79 300	4 987 970,00	1,49
TOTAL LUXEMBOURG			**10 235 970,00**	**3,05**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
AALBERTS INDUSTRIES	EUR	143 000	5 180 890,00	1,55
ALFEN BEHEER BV	EUR	51 000	4 294 200,00	1,27
ARCADIS	EUR	181 000	6 642 700,00	1,98
ARISTON HOLDING NV	EUR	186 150	1 790 763,00	0,53
ASR NEDERLAND NV	EUR	239 000	10 599 650,00	3,16
BASIC FIT NV	EUR	86 500	2 117 520,00	0,63
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	110 000	6 221 600,00	1,85
CSM NV	EUR	93 290	2 970 353,60	0,88
FUGRO NV	EUR	497 000	5 566 400,00	1,65
SIGNIFY NV	EUR	75 800	2 378 604,00	0,71
TKH GROUP	EUR	141 300	5 250 708,00	1,57
TOTAL PAYS-BAS			**53 013 388,60**	**15,78**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**331 671 447,45**	**98,76**
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
SOCIETE HAVRAISE	EUR	1 051		
TOTAL FRANCE				
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**331 671 447,45**	**98,76**
Créances			**53 800,22**	**0,02**
Dettes			**-574 880,19**	**-0,18**
Comptes financiers			**4 684 949,97**	**1,40**
Actif net			**335 835 317,45**	**100,00**

Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (D)	**EUR**	**27,92**	**155 349,33**
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO R (C)	**EUR**	**447 062,0127**	**386,82**
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO I (C)	**EUR**	**145,05**	**409 212,16**
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO SI (C)	**EUR**	**853,3762**	**112 075,14**
Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO N (C)	**EUR**	**33 357,2179**	**106,87**

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO ID

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	45 624,35	EUR	1 634,11	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	45 624,35	EUR	1 634,11	EUR

7. ANNEXE(S)

Document d'informations clés

DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO (LE "FONDS")

Classe : ID - ISIN : FR0010150243

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	DNCA Actions Small & Mid Cap Euro (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0010150243
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France.
DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 janvier 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 10/12/2014 et lancé le 14/01/2005. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités annoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

Actions de pays de la Zone euro
L'objectif de gestion sur la durée de placement recommandée de 5 ans est d'assurer une exposition sur les principaux marchés actions de la Zone euro en sélectionnant de manière opportuniste des valeurs de petites et moyennes capitalisations et répondant à des critères d'investissement socialement responsables, tout en cherchant à surperformer l'indicateur de référence de ce marché, le MSCI EMU Small Cap.
La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'indicateur de référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement du Fonds, conforme aux normes européennes, repose sur la sélection de titres de petites et moyennes capitalisations de la Zone euro ayant des niveaux de capitalisation comparable aux valeurs constituant le MSCI EMU Small Cap. L'équipe de gestion s'appuie sur une analyse approfondie de ces sociétés, de leur positionnement stratégique, de leur solidité financière et de la qualité de leur management. Le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise , (ii) la construction du portefeuille selon une approche marco-économique, (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés. A la dernière date de mise à jour du prospectus, le Fonds ne bénéficie pas du label ISR.
Le portefeuille du Fonds est exposé en permanence entre 90% et 120% en actions. A titre de diversification, le Fonds peut être exposé en obligations et instruments monétaires d'émetteurs privés ou d'Etat de la Zone euro dans la limite de 10% au maximum de son actif. Sur des horizons courts, le Fonds utilisera des instruments dérivés sur actions ou indices pour s'exposer au risque actions.
L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et à percevoir des revenus réguliers et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les revenus sont distribués.

La valeur liquidative de la part est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Veuillez vous référer au Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques liés au produit qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement EUR 10 000				
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**	
Scénarios				
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 1 930	EUR 1 970	
	Rendement annuel moyen	-80.7%	-27.7%	
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 7 310	EUR 7 530	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
	Rendement annuel moyen	-26.9%	-5.5%	
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 000	EUR 16 210	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre juin 2016 et juin 2021.
	Rendement annuel moyen	10.0%	10.1%	
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 15 350	EUR 22 120	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre février 2013 et février 2018.
	Rendement annuel moyen	53.5%	17.2%	

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 178	EUR 1 353
Incidence des coûts annuels (*)	1.8%	1.8%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.9% avant déduction des coûts et de 10.1% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	1.54% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 154
Coûts de transaction	0.17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 17
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de l'assiette par rapport à l'indice MSCI EMU Small Cap DNR (Euro)	EUR 7

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues, principalement, auprès de CACEIS BANK. Elles sont centralisées par l'établissement en charge de cette fonction (CACEIS BANK) chaque jour de valorisation à 15H30.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.dnca-investments.com.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

Document d'informations clés

DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO (LE "FONDS")

Classe : RC - ISIN : FR0010666560

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	DNCA Actions Small & Mid Cap Euro (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0010666560
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France.
DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 janvier 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 10/12/2014 et lancé le 14/01/2005. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités annoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

Actions de pays de la Zone euro
L'objectif de gestion sur la durée de placement recommandée de 5 ans est d'assurer une exposition sur les principaux marchés actions de la Zone euro en sélectionnant de manière opportuniste des valeurs de petites et moyennes capitalisations et répondant à des critères d'investissement socialement responsables, tout en cherchant à surperformer l'indicateur de référence de ce marché, le MSCI EMU Small Cap.
La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'indicateur de référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement du Fonds, conforme aux normes européennes, repose sur la sélection de titres de petites et moyennes capitalisations de la Zone euro ayant des niveaux de capitalisation comparable aux valeurs constituant le MSCI EMU Small Cap. L'équipe de gestion s'appuie sur une analyse approfondie de ces sociétés, de leur positionnement stratégique, de leur solidité financière et de la qualité de leur management. Le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise , (ii) la construction du portefeuille selon une approche macro-économique, (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés. A la dernière date de mise à jour du prospectus, le Fonds ne bénéficie pas du label ISR.
Le portefeuille du Fonds est exposé en permanence entre 90% et 120% en actions. A titre de diversification, le Fonds peut être exposé en obligations et instruments monétaires d'émetteurs privés ou d'Etat de la Zone euro dans la limite de 10% au maximum de son actif. Sur des horizons courts, le Fonds utilisera des instruments dérivés sur actions ou indices pour s'exposer au risque actions.
L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative de la part est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Veuillez vous référer au Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques liés au produit qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000		
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**	
Scénarios				
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 1 930	EUR 1 980	
	Rendement annuel moyen	-80.7%	-27.6%	
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 7 250	EUR 7 470	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
	Rendement annuel moyen	-27.5%	-5.7%	
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 140	EUR 15 920	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2014 et septembre 2019.
	Rendement annuel moyen	11.4%	9.7%	
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 15 630	EUR 23 860	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2012 et octobre 2017.
	Rendement annuel moyen	56.3%	19.0%	

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 555	EUR 2 241
Incidence des coûts annuels (*)	5.6%	2.9%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.6% avant déduction des coûts et de 9.7% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	2.34% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 234
Coûts de transaction	0.17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 17
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de l'assiette par rapport à l'indice MSCI EMU Small Cap DNR (Euro)	EUR 4

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues, principalement, auprès de CACEIS BANK. Elles sont centralisées par l'établissement en charge de cette fonction (CACEIS BANK) chaque jour de valorisation à 15H30.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.dnca-investments.com.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

Document d'informations clés

DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO (LE "FONDS")

Classe : NC - ISIN : FR0013319837

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	DNCA Actions Small & Mid Cap Euro (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0013319837
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France.
DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 janvier 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 10/12/2014 et lancé le 14/01/2005. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités annoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

Actions de pays de la Zone euro
L'objectif de gestion sur la durée de placement recommandée de 5 ans est d'assurer une exposition sur les principaux marchés actions de la Zone euro en sélectionnant de manière opportuniste des valeurs de petites et moyennes capitalisations et répondant à des critères d'investissement socialement responsables, tout en cherchant à surperformer l'indicateur de référence de ce marché, le MSCI EMU Small Cap.
La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'indicateur de référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement du Fonds, conforme aux normes européennes, repose sur la sélection de titres de petites et moyennes capitalisations de la Zone euro ayant des niveaux de capitalisation comparable aux valeurs constituant le MSCI EMU Small Cap. L'équipe de gestion s'appuie sur une analyse approfondie de ces sociétés, de leur positionnement stratégique, de leur solidité financière et de la qualité de leur management. Le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise , (ii) la construction du portefeuille selon une approche marco-économique, (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés. A la dernière date de mise à jour du prospectus, le Fonds ne bénéficie pas du label ISR.
Le portefeuille du Fonds est exposé en permanence entre 90% et 120% en actions. A titre de diversification, le Fonds peut être exposé en obligations et instruments monétaires d'émetteurs privés ou d'Etat de la Zone euro dans la limite de 10% au maximum de son actif. Sur des horizons courts, le Fonds utilisera des instruments dérivés sur actions ou indices pour s'exposer au risque actions.
L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative de la part est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Veuillez vous référer au Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques liés au produit qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000		
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**	
Scénarios				
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 1 930	EUR 1 970	
	Rendement annuel moyen	-80.7%	-27.7%	
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 7 290	EUR 7 520	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
	Rendement annuel moyen	-27.1%	-5.5%	
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 220	EUR 16 520	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2014 et septembre 2019.
	Rendement annuel moyen	12.2%	10.6%	
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 15 690	EUR 24 670	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2012 et octobre 2017.
	Rendement annuel moyen	56.9%	19.8%	

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 487	EUR 1 743
Incidence des coûts annuels (*)	4.9%	2.2%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.8% avant déduction des coûts et de 10.6% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	1.59% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 159
Coûts de transaction	0.17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 17
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de l'assiette par rapport à l'indice MSCI EMU Small Cap DNR (Euro)	EUR 10

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues, principalement, auprès de CACEIS BANK. Elles sont centralisées par l'établissement en charge de cette fonction (CACEIS BANK) chaque jour de valorisation à 15H30.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.dnca-investments.com.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

Document d'informations clés

DNCA ACTIONS SMALL & MID CAP EURO (LE "FONDS")

Classe : SI - ISIN : FR0013343100

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	DNCA Actions Small & Mid Cap Euro (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0013343100
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France.
DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 janvier 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 10/12/2014 et lancé le 14/01/2005. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités annoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

Actions de pays de la Zone euro
L'objectif de gestion sur la durée de placement recommandée de 5 ans est d'assurer une exposition sur les principaux marchés actions de la Zone euro en sélectionnant de manière opportuniste des valeurs de petites et moyennes capitalisations et répondant à des critères d'investissement socialement responsables, tout en cherchant à surperformer l'indicateur de référence de ce marché, le MSCI EMU Small Cap.
La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'indicateur de référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée. La politique d'investissement du Fonds, conforme aux normes européennes, repose sur la sélection de titres de petites et moyennes capitalisations de la Zone euro ayant des niveaux de capitalisation comparable aux valeurs constituant le MSCI EMU Small Cap. L'équipe de gestion s'appuie sur une analyse approfondie de ces sociétés, de leur positionnement stratégique, de leur solidité financière et de la qualité de leur management. Le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise , (ii) la construction du portefeuille selon une approche macro-économique, (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés. A la dernière date de mise à jour du prospectus, le Fonds ne bénéficie pas du label ISR.
Le portefeuille du Fonds est exposé en permanence entre 90% et 120% en actions. A titre de diversification, le Fonds peut être exposé en obligations et instruments monétaires d'émetteurs privés ou d'Etat de la Zone euro dans la limite de 10% au maximum de son actif. Sur des horizons courts, le Fonds utilisera des instruments dérivés sur actions ou indices pour s'exposer au risque actions.
L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative de la part est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Veuillez vous référer au Prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques liés au produit qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		5 ans EUR 10 000		
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**	
Scénarios				
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 1 930	EUR 1 980	
	Rendement annuel moyen	-80.7%	-27.6%	
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 7 320	EUR 7 560	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
	Rendement annuel moyen	-26.8%	-5.4%	
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 250	EUR 16 970	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2014 et septembre 2019.
	Rendement annuel moyen	12.5%	11.2%	
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 15 780	EUR 25 110	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2012 et octobre 2017.
	Rendement annuel moyen	57.8%	20.2%	

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	EUR 141	EUR 1 106
Incidence des coûts annuels (*)	1.4%	1.4%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.6% avant déduction des coûts et de 11.2% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	1.24% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 124
Coûts de transaction	0.17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 17
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de l'assiette par rapport à l'indice MSCI EMU Small Cap DNR (Euro)	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues, principalement, auprès de CACEIS BANK. Elles sont centralisées par l'établissement en charge de cette fonction (CACEIS BANK) chaque jour de valorisation à 15H30.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.dnca-investments.com.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Actions Small & Mid Cap Euro

Identifiant d'entité juridique : 969500G220QGD5RHVJ17

*Par **investissement durable,** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.*

*La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.*

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☑ Non
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** ___% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social :** ___%	☐ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social ☑ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du fonds s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le fonds a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le fonds n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le fonds.

*Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.*

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par le fonds pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le fonds est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M$ investi) du portefeuille du fonds.
- Intensité carbone : (t CO2/m$ de revenus) du portefeuille du fonds.
- La proportion du portefeuille du fonds investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	**Performance des indicateurs de durabilité**
Note Responsabilité ABA	5,00
Exposition à la transition vers une économie durable	12,29%
% Exposition aux ODD	12,29%
Empreinte carbone	52,19
Intensité carbone	50,72
% dans la liste des « *worst offenders* »	0%

- **…et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Non applicable

*Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.*

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO2, intensité de CO2, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du fonds.

Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

*La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence.*

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
ASR Nederland NV	Assurance	3,2%	Pays-Bas
Metso Outotec Oyj	Biens et services industriels	3,0%	Finlande
IPSOS	Médias	2,8%	France
BAWAG Group AG	Banques	2,4%	Autriche
Ackermans & van Haaren NV	Services Financiers	2,3%	Belgique

Sopra Steria Group SACA	Technologie	2,1%	France
Huhtamaki Oyj	Biens et services industriels	2,1%	Finlande
Bank of Ireland Group PLC	Banques	2,0%	Irlande
Duerr AG	Biens et services industriels	2,0%	Allemagne
Arcadis NV	Construction et Matériaux	2,0%	Pays-Bas

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le fonds a investi 98,8% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

- ***Quelle était l'allocation des actifs ?***

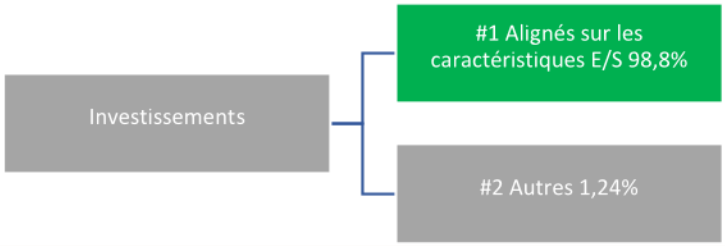

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?***

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et Pièces	3,15%
Banques	8,79%
Ressources de base	0,88%
Produits chimiques	0,67%
Construction et Matériaux	8,65%
Produits et Services de Consommation	6,01%
Energie	3,36%
Services Financiers	2,28%
Alimentation, Boissons et Tabac	3,10%
Soins de Santé	5,42%
Biens et Services Industriels	29,23%
Assurance	3,16%
Médias	3,50%
Soins Personnels, Médicaments et Epiceries	2,03%
Immobilier	0,71%
Commerce de Détail	0,94%
Technologie	14,41%

Secteurs	% d'actifs
Voyages et Loisirs	0,63%
Utilitaires	1,84%

*Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.*

*Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.*

*Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.*

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Non applicable

- ***Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1] ?***

☐ Oui :

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

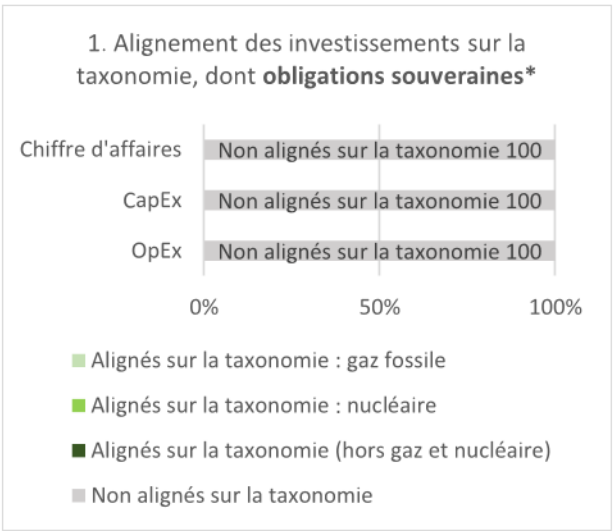

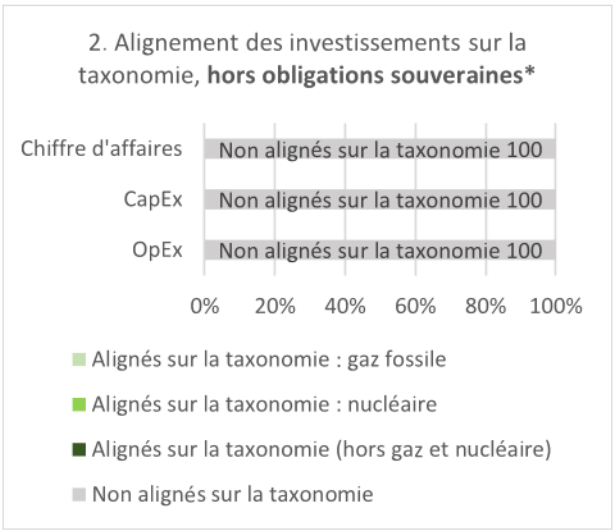

**Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

*- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;*

*- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;*

*- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.*

- ***Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?***

Non applicable

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?***

Non applicable

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Non applicable

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable

Le symbole *représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.*

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le fonds pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du fonds ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- Construction du portefeuille selon un approche macro-économique,
- L'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires… et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du fonds (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable